



communiqué

Date

Le 13 novembre 1987

N° 210

Pour publication

CRÉATION DU "CENTRE INTERNATIONAL DES DROITS HUMAINS ET DU DÉVELOPPEMENT DÉMOCRATIQUE"

Le très honorable Joe Clark, secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures et l'honorable Monique Landry, ministre des Relations extérieures, ont annoncé aujourd'hui l'intention du gouvernement de mettre sur pied un centre de coopération internationale consacré à la promotion des droits humains et au développement et au renforcement des institutions démocratiques.

Cette nouvelle institution, qui sera constituée en société de la Couronne, sera connue sous le nom de "Centre international des droits humains et du développement démocratique". Elle s'occupera d'abord et avant tout de la coopération entre le Canada et les pays en voie de développement et sera financée, à cette fin, au titre de l'Aide publique au développement. Eventuellement le nouveau Centre pourra faire appel à d'autres sources publiques et privées et ainsi entreprendre, s'il le souhaite, une coopération avec des pays développés.

La création d'une telle institution avait été proposée, la première fois, par le Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur les relations extérieures du Canada en 1986 et acceptée en principe par le gouvernement au mois de décembre de la même année. Au mois de janvier dernier les deux ministres avaient chargé Me Gisèle Côté-Harper, de l'Université Laval et le Dr. John Courtney, de l'Université de la Saskatchewan, de leur faire des recommandations quant à la manière de créer cette institution. Leur rapport a été rendu public aujourd'hui par Monsieur Clark et Madame Landry. Ces derniers en ont profité pour leur exprimer leur reconnaissance pour leur contribution, et ont pris bonne note du très large éventail des organisations canadiennes et internationales qu'ils avaient consultées.

Les deux ministres ont fait observer qu'il restait encore à préciser certains détails du mandat et de l'organisation du Centre et que quelques unes des recommandations du rapport étaient encore à l'étude.

.../2

Un groupe de travail mixte du ministère des Affaires extérieures et de l'Agence canadienne de développement international a été mis sur pied et chargé de ces travaux et de ceux qui mèneront à la préparation du projet de loi que nécessitera la création du Centre. Cette tâche devrait être terminée au cours des prochains mois et on s'attend à ce que le Centre soit lancé peu de temps après.

Pour tout renseignement veuillez vous adresser au:

Groupe de travail relatif au Centre international
des droits humains et du développement démocratique
a/s Agence canadienne de développement international
200, Promenade du Portage

Hull, Québec

K1A 0G4

(819) 994-6140/953-4327/994-1402